

BULLETIN D'INSCRIPTION



Réglement

- 1) Le Championnat Européen pour les béliers sera organisé par le "Belgische Hangoorclub" (BHC) et sera tenu en même temps que l'exposition annuelle organisée par "Les Pajottenlanders ASBL". Le Championnat Européen sera organisé selon les règles générales du Vlaams Interprovinciaal Verbond van Fokkers van Neerhofdieren vzw (VIVFN), de la Fédération Nationale des Eleveurs d'Animaux de Basse-cour ASBL et de l'Entente Européenne (EE), et selon lesquelles chaque participant se soumet automatiquement en inscrivant.
- 2) Uniquement les béliers peuvent participer au jugement c'est à dire : Bélier Français, Bélier Anglais, Petit Bélier (Allemand), Bélier kunder, Bélier Meisner, Bélier nain Néerlandais, Bélier nain angora, Bélier nain rex, Bélier nain satin et Bélier nain tête lion. Les couleurs non reconnues peuvent participer au jugement mais auront d'office le prédicat "NE" (non reconnu). Il est interdit d'inscrire des béliers pour l'exposition habituelle des Pajottenlanders ASBL.

Les animaux doivent être tatoués ou bagués par une bague fermée et non-détachable (UK), membre de l'Entente Européenne (EE) et suivant les recommandations de l'Entente Européenne. Il est obligatoire de renseigner le numéro sur le bulletin d'inscription. Il faut absolument renseigner le numéro complet d'identification (chiffres et lettres).

Chaque participant doit être membre d'une association et pays, membre de l'Entente Européenne (EE). Par son inscription, l'exposant accepte les modalités du règlement. Il faut renseigner le numéro d'affiliation de l'association concernée sur votre bulletin d'inscription.

Le Championnat Européen est tout à fait séparé de l'exposition des Pajottenlanders asbl par rapport aux prix à gagner. Le Championnat Européen a un schéma des prix qui lui est propre. Les exposants qui souhaitent inscrire des animaux autre que les béliers sont priés de participer à l'exposition des Pajottenlanders asbl en complétant le bulletin d'inscription standard de cette exposition (www.vzwdepajottenlanders.be).

3) L'exposition se déroulera dans le complexe "Le Bellekouter", Bellestraat 99 – 1790 Affligem (Belgique).

4) Programme:

Enlogement :	le jeudi 23 novembre 2017 de 14.00 h à 22.00 h
Jugement :	le vendredi 24 novembre 2017 à partir de 8.00 h
Ouverture officielle :	le vendredi 24 novembre 2017 à 20.00 h
Vente :	le vendredi 24 novembre 2017 à 20.00 h
Soirée des éleveurs :	le samedi 25 novembre 2017 à 19.00 h (remise des prix)
Délogement :	le dimanche 26 novembre 2017 à 14.00 h

Vous pouvez venir chercher les formulaires de délogement au secrétariat du BHC à partir de 13.00 h. Le délogement se tiendra à porte fermée. Les portes s'ouvriront à 14.30 h sauf problème rencontré. Des contrôles seront effectués à la sortie.

5) Les bulletins d'inscriptions doivent nous parvenir avant le 30 octobre 2017 au plus tard. S'inscrire de préférence par email à karel.schaessens@gmail.com ou exceptionnellement, vous pouvez envoyer votre bulletin d'inscription papier à l'adresse suivante : Karel Schaessens, Grn. Stembierstraat 3, 3500 Hasselt (Belgique). Après cette date, nous nous réservons le droit de refuser une inscription tardive. Nous ne pouvons pas être tenus responsables pour les bulletins d'inscriptions mal remplis ou incomplets. Chaque participant recevra son formulaire d'enlogement préalablement par email. Nous vous prions de nous

signaler les erreurs constatées immédiatement lors de la réception du formulaire. Merci de ne pas oublier ces documents lors de l'enlogement.

Le bulletin d'inscription doit être complète par chaque participant en français, néerlandais, allemand ou anglais. Pour la dénomination correcte des couleurs, nous vous prions de bien vouloir consulter le standard. Les animaux doivent être inscrits par couleur et dans l'ordre suivant : male ancien (MA), femelle ancienne (FA), male jeune (MJ) et femelle jeune (FJ). Les animaux absents ou les remplacements doivent être signalés à l'enlogement au secrétariat. **Les animaux inscrits ne peuvent être remplacés que par des animaux d'une même race, même variété, même couleur et même sexe. Des animaux enlogés de façon inappropriée (par exemple autre couleur ou autre sexe...) seront exclus d'office pour chaque prix et ou le titre de Championnat Européen !!!!!.**

- 6) Les droits d'inscription seront € 8.00 par animal. Ce montant ne sera pas remboursé en cas d'absence. Le prix du catalogue – avec les résultats du Championnat Européen uniquement – est fixé à € 5.00 et est obligatoire pour chaque participant (1 par famille). Le palmarès sera disponible à partir du samedi 25 novembre 2017. Nous vous prions de bien vouloir l'argent (droits d'inscription et palmarès) au n° de compte du BHC : **IBAN BE18 7370 2799 6465 BIC KREDBEBB**. Des chèques ne seront pas acceptés. Merci de bien vouloir effectuer le paiement en même temps que l'envoi de votre bulletin, sinon nous nous réserverons le droit de refuser votre inscription. Les participants étrangers sont également priés de payer à l'avance et de façon électronique.

- 7) Le jugement se fait selon le système de jugement européen et selon le standard européen. Les décisions du jury sont irrévocables. Les jugements seront rédigés en fonction de la langue maternelle du juge : néerlandais, français, allemand ou anglais. Le juge jugera de façon autonome. Seul le comité des juges principaux aura le droit d'accorder un prédictat "97" ou plus et d'accorder le titre de Championnat Européen.

Les juges demandés :

De Permentier Eddy(B), Deravet Richard (B), Quintin Michel (B), Maive Cédric (B), Verrijdt Alfons (NL), Darren Every(UK), Ollinger Roland (L), Wolfgang Vogt (D), Henk de Klein (NL), Mayeur Eddy(F)

Le comité des juges principaux est composé comme suit : De Permentier.(B),Ollinger(L),

Une présence dans la salle d'exposition pendant le jugement est uniquement autorisée pour les délégués officiels et les collaborateurs désignés par le BHC et les Pajottenlanders.

- 8) Les prix à gagner sont renseignés séparément. Veuillez consulter le schéma des prix sur notre site web : www.belgischehangoorclub.com.

Ce système de notation sera effectué comme suit :

<u>description</u>		<u>échelle de valeur</u>	
98		excellent	9 points
97	97,5	excellent	8 points
96	96.5 – 96	prima	7 points
95	95.5 – 95	très bon	6 points
94	94.5 – 94	très bon	5 points
93	93.5 – 93	très bon	4 points
92	92.5 – 92	bon	3 points
91	91.5 – 91	assez bon	2 points
90	90.5 – 90	assez	1 points
0		pas assez	
/		sans jugement	
NA		pas acceptable	
Afw		absent	

- 9) Les exposants sont priés de respecter les obligations légales du ministère et en particulier pour éviter la propagation de RHD1+RHD2. Nous vous prions de bien vouloir ajouter une copie de l'attestation de vaccination à votre bulletin d'inscription ou de remettre une copie au secrétariat lors de l'enlogement. L'attestation de vaccination signée par le vétérinaire, mentionne chaque information indispensable comme par exemple les numéros des tatouages. Nous faisons référence au modèle sur le site web de la Fédération Nationale des Eleveurs d'Animaux de Bassecour ASBL : www.neerhofdieren.be.

Le contrôle vétérinaire est assuré par les vétérinaires de service : Wyffels, Wandeleer. Les animaux malades seront exclus de l'exposition et logés séparément. La décision du vétérinaire est irrévocable. Des frais supplémentaires ne seront pas comptés en cas d'isolement ordinaire. Des frais supplémentaires seront réclamés en cas d'intervention du vétérinaire pour un traitement particulier et nécessaire.

- 10) Nous suivons les conseils du Vlaams Verbond (VIVFN) en matière de nourriture, logement et bien être. Des l'enlogement, le comité organisateur assurera les soins en nourriture et en eau des animaux. Un service de garde des animaux sera organisé. Le comité organisateur ne pourra pas être tenu responsable des dégâts, pertes, vols, incendie ou accidents divers qu'importe l'origine.
- 11) Les animaux doivent être libres de frais de port
- 12) Il est strictement interdit d'ouvrir les cages ou de toucher/taquiner les animaux pendant l'exposition. Le comité d'organisation compte sur le fair-play de chaque participant. Toutes manipulations (autre que l'enlogement et le délogement) des animaux ne peuvent être effectués qu'en présence d'un commissaire. Il est également interdit de fumer dans la salle et les chiens ne sont pas autorisés dans la salle d'exposition.
- 13) Tous les animaux exposés peuvent être mis en vente. Chaque transaction doit être effectuée par l'intermédiaire du secrétariat. Le vendeur indiquera le prix de vente sur son formulaire d'enlogement. La société organisatrice prendra 15% de frais administratif à charge de

l'acheteur. Il est également possible de retirer un animal de la vente moyennant 15% de frais administratif sur votre prix de vente.

Le bureau de vente sera ouvert: le vendredi 24 novembre 2017 de 20.00 h à 22.00 h
le samedi 25 novembre 2017 de 10.00 h à 19.00 h
le dimanche 26 novembre 2017 de 10.00 h à 13.00 h

Les animaux vendus ne pourront pas être délogés avant le samedi 25 novembre 2017 à 13.00 h et au plus tard le dimanche 26 novembre à 12.00 h. Un animal délogé doit obligatoirement quitter l'expo en présence d'un commissaire.

- 14) La responsabilité civile de chaque exposant, participant et visiteur vers des tiers n'est pas couverte par une police. Chacun est responsable pour ses propres dégâts. Le comité réservera le droit de réclamer les frais de réparation en cas de dégâts. Le comité organisateur ne pourra pas être tenu responsable des dégâts, pertes, vols, incendie ou accidents divers qu'importe l'origine. Nous vous prions de bien vouloir suivre scrupuleusement les consignes de sécurité en cas d'incendie et en général.
- 15) Le délégué officiel de la fédération nationale est Mr. Boudewijn Goddeeris.
- 16) Tous problèmes non prévus par le dit règlement seront examinés par le Belgische Hangoorclub suivant les règles et recommandations des expositions et concours et en concertation avec les Pajottenlanders ASBL.

Pour le comité du 'Championnat Européen des Béliers 2017'

Geniets Roland
Président

Raes Liliane
Secrétaire

Pour l'Association De Pajottenlanders vzw.

Luc Steppe
Président

Johan Goossens
Vice-Président

Pour le Comité Provincial du Brabant Flamand

Demey Dirk
Secrétaire

Voor het Vlaams Interprovinciaal Verbond van Fokkers van Neerhofdieren vzw (VIVFN)

Andy Verelst
Président

Voor de Landsbond van Fokkers van Neerhofdieren vzw (LFN)

Andy Verelst
Président

Lars Van Droogenbroeck
Secrétaire

SCHEMA DES PRIX

Champion Européen et prix

Les prix et titres Européens suivants seront accordés :

- 1) Des plaquettes de l'Entente Européenne (EE) les vainqueurs dans tous les races béliers min.20 bêtes et min. prédicat de 96 indiqué par les juges.
- 2) Un Champion Européen sera désigné à condition d'avoir au moins 20 animaux inscrits par race. Le meilleur sujet sera Champion Européen (Europe Champion), indépendamment du sexe et à condition d'avoir obtenu un score de 96 points au minimum. Un Champion Européen sera désigné pour le meilleur mâle et la meilleure femelle à condition d'avoir 40 sujets par races(min 96 points). Le même est pour la couleur. Lorsqu'il y a 20 bêtes par couleur, il y a un champion. Chaque Champion Européen recevra un diplôme.
- 3) Le titre d'Europameister sera accordé pour la meilleure collection de 4 sujets par race à condition d'avoir la présence de chaque sexe, même couleur, par race au moins 20 sujets inscrits en collection. Il faut obligatoirement indiquer votre sélection sur votre bulletin d'inscription en mettant la lettre "A" dans la colonne 'collections européennes'. Plusieurs collections sont autorisées (B,C,D,etc...), mais une seule fois par sujet et par collection. Un minimum de 376 points est nécessaire pour l'attribution du titre d'Europameister. En cas d'égalité, le titre d'Europameister sera accordé à plusieurs personnes. Chaque Europameister recevra un diplôme.

Prix classements

Prix désignés (valeur totale 200 €) donnés par le Vlaams Interprovinciaal Verbond van Fokkers van Neerhofdieren pour les 5 meilleurs résultats avec 5 sujets.

1 st e	60 €	4 ^{de}	30 €
2 ^{de}	50 €	5 ^{de}	20 €
3 ^{de}	40 €		

avec ex aequo, les prix seront divisés.

Chaque juge dans son jugement totale peut indiquer 6 prix.

SPONSORING



De Club Belgo-Français donne un prix à :

Un prix bélier angora nain



Un prix bélier rex nain

Un prix bélier satin nain

Les amis du lapin Bélier donne un prix à :

un prix bélier Français

un prix bélier Anglais

un prix bélier Meisner

un prix bélier Allemand

un prix bélier Néerlandais

De Pajottenlanders vzw donne une bouteille de whisky de qualité, Gin ou Wodka (The Whisky House) pour gagner le titre champion de race, la bête doit avoir min. 96 points, 15 bêtes présents ou bien un prix d'encouragement de 10 jusqu'à 14 bêtes.

Prix speciale pour le champion générale "MEMORIAL ROBERT GENIETS



SOUVENIR POUR CHAQUE PARTICIPANT

Chaque participant au championnat Européenne va recevoir une souvenir donné par Belgische Hangoorclub + un petit sac de nourriture (DELI NATURE)

Présence de 4 sujets minimum

Information

Remise des prix

La remise des prix aura lieu lors de la soirée des éleveurs le samedi 25 novembre 2017. Vous pouvez également venir chercher votre prix au secrétariat le dimanche 26 novembre de 10h00 à 13h00. Les prix non réclamés reste propriété du BHC.

Soirée des éleveurs

Nous invitons chaque éleveur des lapins et chaque amateur à la Soirée Européenne des Eleveurs. Cette soirée aura lieu le samedi 25/11/17 à partir de 19h00.

Prix de participation : 20 euros par personne. 10 euros par personne < 12 ans.

Au menu :

- Apéritif
- Plat
- Dessert

S'inscrire à l'avance est obligatoire ! Vous pouvez vous inscrire en même temps que l'envoi du bulletin d'inscription ou par mail à l'adresse mail suivante :

belgischehangoorclub@hotmail.com .

Nous vous invitons d'effectuer le paiement en même temps que votre inscription en versant le montant au n° de compte du BHC **IBAN BE18 7370 2799 6465 BIC KREDBEBB**. Merci de bien vouloir effectuer avec mention "*Soirée des éleveurs pour "x" personnes*"

Logement

Nous vous offrons la possibilité de passer la nuit à l'abbaye d'Affligem !

- Pour le prix de **10 euros** la nuit;
- A 3 kilomètres de la salle d'exposition;
- Chambres de groupes réservées pour les participants et les amateurs de l'exposition;
- A amener : sac de couchage / draps;
- S'inscrire** pour le logement via mail à l'adresse suivante :
belgischehangoorclub@hotmail.com

Route

- E40 Bruxelles-Ostende, sortie 19a (Affligem / Liedekerke / Denderleeuw)
- Direction de Liedekerke / Terafene
- Après 100 m à droite
- Au rond point, à droite et ensuite en-dessous du pont
- Après le pont vous trouverez directement à votre mail droite le parking de la salle d'exposition « Le Bellekouter ». Entrée par les terrains de foot.